

BOUGER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE !

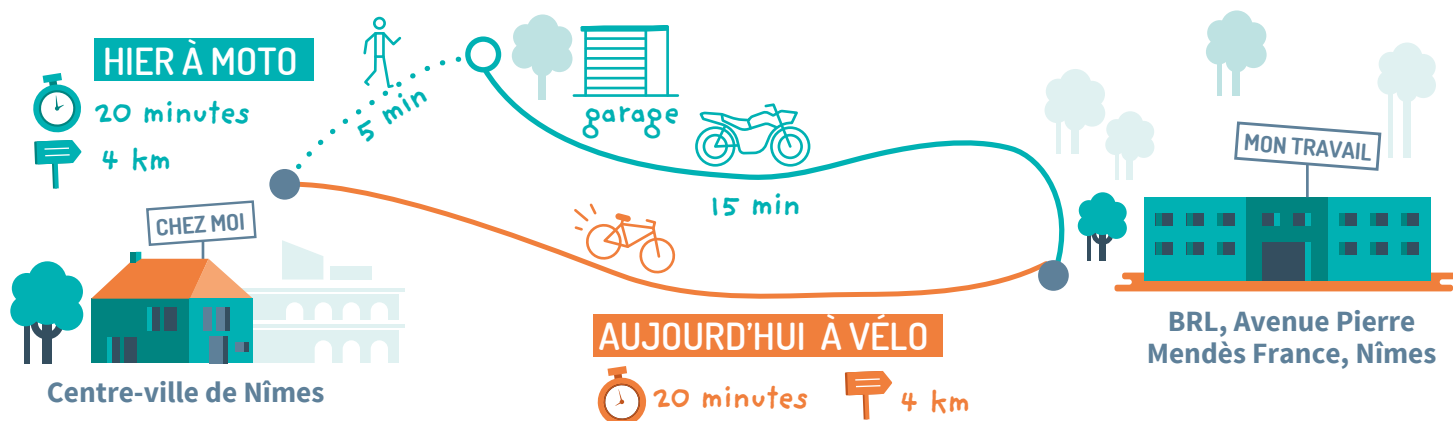


JULIEN
CYCLISTE CONVERTI
28 ans, développeur

Je suis passé de la moto au vélo pour mes déplacements domicile-travail... et je n'ai aucun regret !



MON NOUVEAU TRAJET



QUEL BILAN APRÈS 3 MOIS DE PRATIQUE ?



Ce que j'ai gagné !

- **La forme !** Remplacer la moto par le vélo, c'est 40 minutes d'activité physique garantie au quotidien.
- **Une bonne action pour la planète :** plus besoin de carburant, et donc pas d'émissions de CO₂ !
- **Des économies :** pour le trajet domicile-travail, près de 15 euros par mois non dépensés en essence.

- 62 kg de CO₂ émis en 3 mois*

0 polluants

LES INDISPENSABLES

- Une piste cyclable sécurisée.

*Émissions de CO₂ d'une moto en ville : 128,7 g/passager.km x 3 mois (à raison d'1 aller-retour de 8 km et 20 jours ouvrés par mois).

Ce que j'ai perdu...

- Rien !

3 BONNES RAISONS DE FRANCHIR LE PAS

1 Des aides pour la pratique du vélo : indemnité kilométrique vélo, subventions proposées par certaines collectivités territoriales...

2 Des services vélo en plein boom : dispositifs de location, ateliers de réparation ou d'auto-réparation...

3 Des aménagements améliorés et développés (voies cyclables, signalétique...) par les collectivités dans le cadre du plan vélo (lancé en décembre 2018).

POUR ALLER PLUS LOIN

Le guide de l'ADEME « **La mobilité en 10 questions** »
Merci à Nîmes Métropole et l'entreprise BRL pour leur participation.

